

Semaine du 16 mai au 23 mai 2021  
Ascension du Seigneur

**Horaires des célébrations**

**Dimanche 16 mai 2021**

**9h30 Église Saint-Gérard-Majella**

Maryse Céré  
Bertrand Bondu (4 ans)

Bernadette & Thérèse  
Son épouse Gilberte

**11h Église Saint-Joseph**

Jean-Yves Danis  
Rita Ouimet

Louiselle Dubé  
Collecte aux funérailles

**Dimanche 23 mai 2021**

**9h30 Église Saint-Gérard-Majella**

Aux intentions personnelles  
Simonne & Charles Meilleur

Une paroissienne J.L.  
Michelle & Gaétan Chartrand

**11h Église Saint-Joseph**

Roland Forget  
Michelle Lamoureux

Lucille et les enfants  
Collecte aux funérailles

**Lampe du sanctuaire**

Église Saint-Gérard-Majella  
Église Saint-Joseph

Sylvie & Luc Lefrançois  
Christian Sigouin

Merci pour vos contributions. Votre appui financier est très important.

**Quête** du 2 mai 2021 **VB** 142.40\$ **K** 203.00\$

Cultes 68.55\$

**Contribution annuelle**

**Dîme 2021**

**St-Gérard** 1780.00\$

**St-Joseph** 920.00\$

Merci de donner à la Paroisse Bon Pasteur.

**Retournée vers le Père :** 

Le 29 décembre 2020 est décédée à Mont-Tremblant, Mme Denise Yale à l'âge de 94 ans. Veuve de M. Hector Lachaine, elle était la fille de M. Georges Yale et de Mme Aurore Champagne. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 mai à 14h à l'église St-Joseph de Val-Barrette, suivies de l'inhumation au cimetière de l'endroit. Elle laisse dans le deuil plusieurs parents et amis. Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

## **Gagnant de Loto-Paroisse**

St-Gérard

#85 Jérôme Prud'hommes

#150 Julie Plouffe

DIMANCHE DE L'ASCENSION B 16 mai 2021

ABSENCE ET PRÉSENCE

Après un certain sombre vendredi,  
Les apôtres et les disciples ont vécu  
La disparition brutale, non seulement d'un Ami,  
Mais d'un Maître, d'un Sage, d'un Messie...  
« Nous qui croyions qu'il sauverait Israël ! »  
Mais, au-delà de leurs espérances,  
Jésus se manifesta à eux en Ressuscité  
Le troisième jour. Après le doute,  
Joie des retrouvailles, joie d'un espoir illuminé,  
Joie de rencontres fraternelles autour du pain...  
« Pendant quarante jours, le Christ leur est apparu »  
Et leur a parlé du Royaume de Dieu...  
Mais voilà qu'il les quitte à nouveau.  
« Ils le regardèrent s'élever  
Et une nuée vint le soustraire à leurs yeux. »  
Mystère ! « Il monte, mais sans s'éloigner de nous »  
Dit saint Augustin. C'est le départ d'un être aimé,  
Qui nous promet un Protecteur, l'Esprit Saint.  
Celui-ci nous pousse à le trouver près de nous,  
Jusqu'à la fin, comme il l'a promis.  
C'est par le mouvement de ce Paraclet que le  
« Le Seigneur travaillait avec eux et confirmait  
La Parole par les signes qui l'accompagnaient. »  
Le Ressuscité semble s'envoler, mais Son  
Royaume en gestation le rend présent pour l'éternité !  
Alléluia !

© 2021 Y. Michel Lafontaine, prêtre

## **Voici l'horaire pour le mois de juillet.**

La semaine dernière, les responsables des communautés du secteur de Mont-Laurier ont décidé de garder le même horaire des célébrations dominicales, et ce même si je devenais l'unique prêtre en ministère actif dans le secteur de Mont-Laurier le 1<sup>er</sup> juillet. Cette décision a pour conséquence que les communautés de Val-Barrette et de Kiamika alterneront avec Notre-Dame-du-Laus et Notre-Dame-de-Pontmain les célébrations de la Parole une semaine sur deux et les autres seront la liturgie de la parole. La messe hebdomadaire dominicale sera assurée et garantie dans l'Église-Mère du secteur qui est la cathédrale, comme c'est le cas dans tous les secteurs du diocèse. Jean-François Roy, prêtre

### **Règles à l'intérieur du lieu de culte**

• Les participants doivent conserver leur couvre-visage ou leur masque de procédure selon les consignes du palier d'alerte sauf dans les cas d'exception nommés dans les consignes principales.

- Les participants sont encouragés à ne pas parler dans la mesure du possible et à murmurer leurs prières
- Pour tous les rituels, il ne peut y avoir, en aucun temps, partage entre les participants d'un objet ou encore de contacts physiques. Des objets à usage unique doivent être utilisés et la distanciation physique doit être respectée.
- Pour les offrandes ou collectes, on évitera les échanges monétaires et on privilégiera des moyens alternatifs (ex. : plateformes électroniques de dons). Un panier de dépôt pourrait être prévu à la sortie et les participants invités à y déposer leurs offrandes.
- L'officiant ou un bénévole n'est pas tenu de porter le masque lorsqu'il prend la parole s'il est à plus de deux mètres des autres personnes ou s'il est derrière une barrière
- Il est strictement interdit de faire intervenir un ensemble choral en toutes circonstances ou de faire chanter les participants. S'il y a lieu, un ou deux chanteurs interviendront à une distance supérieure à deux mètres entre elles ainsi qu'entre elles et le public.
- L'utilisation d'une barrière en plexiglas est encouragée devant les célébrants ou les chanteurs
- Utiliser un système de son avec microphone pour éviter aux célébrants et aux chanteurs de projeter la voix

**Consigne principale— Alerte (rouge) maximale** applique de manière ciblée des mesures plus restrictives pouvant aller jusqu'à faire cesser les activités non essentielles pour lesquelles le risque ne peut pas être contrôlé suffisamment, en évitant autant que possible un confinement généralisé comme lors de la première vague de la pandémie.

- Couvre-feu entre 21h30 et 5h00
- Nombre maximal de 25 participants dans un lieu de culte. Si le lieu de culte occupe un bâtiment au complet, la limite s'applique au bâtiment. La tenue d'un registre est obligatoire
- Une distance minimale de deux mètres est maintenue entre les personnes qui s'y trouvent, même lorsqu'elles demeurent à leur place et ne circulent pas, à moins qu'il s'agisse d'occupants d'une même résidence privée ou de ce qui en tient lieu • Port d'un masque de procédure en tout temps sauf pour les personnes qui retirent momentanément leur masque de procédure pour boire ou manger
- Nombre maximal de 25 personnes pour les funérailles et les mariages, avec tenue obligatoire d'un registre

<b>Mouvements et associations</b>		
Abus envers les aînés	Danielle Boisvert	819-275-2118 p. 3253
Association Chasse & Pêche	Robert Dolembreux	819-597-2670
Association Détente-Santé	Liliane Viens Deschatelets	819-597-4202
Ass. Petit & Grand Lac Lac-du-Cerf	Pierre Raïche	819-597-2019
Ass. Protection Lac Gauvin	Johanne Bourdon	450-624-1737
Cercle de Fermières Val-Barrette	Lorraine Hurtubise	819-585-3681
Chevaliers de Colomb conseil 15406	Claude Chapman	819-585-3498
Club d'Âge d'Or Lac-du-Cerf	Huguette Gareau	819-597-4347
Club d'Âge d'Or Val-Barrette	Marcel Cloutier	819-585-3574
Club des abeilles	Madeleine Faubert	819-585-3225
Club Optimiste Val-Barrette	Normand Sigouin	819-440-6620
Club Motoneige Anti-Loup	Gilles Pelland	819-585-3669
Comité du Patrimoine	Danielle Ouimet	819-597-2160
Les Filles D'Isabelle Mont-Laurier	Angèle Samson	819-623-2298
Loisirs de Kiamika	Jeannine Morin	819-585-9597
Loisirs Lac-des-Écorces	Mélanie St-Cyr	819-585-4600 p243
Loisirs Lac-du-Cerf	Denis Landry	819-597-2002
Société d'Horticulture Val-Barrette	Benoit Ricard	819-585-3453
Village d'Accueil des Hautes-Laurentides		819-585-2185